

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 5 décembre 2022

sur ses activités du 8 novembre au 5 décembre 2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

Sous la loupe

Distinctions de l'Ouest 2022

Créée par l'association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » et les Communes de l'Ouest lausannois, la *Distinction de l'Ouest* valorise la recherche de qualité et vise à partager la culture du bâti dans le district (plus d'infos sur olpw-2011.ch).

Pour sa deuxième édition, le jury de la *Distinction de l'Ouest 2022* a désigné cinq constructions et rénovations récentes parmi les 21 candidats en lice. La Ville de Renens est ravie de constater que trois des cinq lauréats se trouvent sur son territoire et deux sont des propriétés communales. Il s'agit de :

- **Lausanne 64**, rénovation des anciens ateliers Mayer & Soutter, à Renens, rue de Lausanne 64. Cette réalisation est distinguée pour la sensibilité et le courage du maître d'ouvrage pour sa démarche patrimoniale volontaire de rénovation à l'identique ;
- **Crèche Le Tournesol**, rénovation d'un rural, à Renens, av. du Château 17. La typologie de la nouvelle structure d'accueil, faite de demi-niveaux avec de larges ouvertures sur le paysage, ainsi que son système constructif ont particulièrement séduit le jury. Le rural, transformé en salle polyvalente, a subi une rénovation radicale qui le débarrasse d'une extension ayant dénaturé sa forme originale. Le jury a aussi tenu à souligner le travail exemplaire sur l'espace public et les jardins familiaux ;
- **La Ferme des Tilleuls**, restauration et réaffectation, à Renens, rue de Lausanne 52. Cette réalisation est distinguée pour le travail soigné de la rénovation intérieure de la ferme. Le jury a distingué surtout l'engagement du maître d'ouvrage pour sauver et réanimer un témoin patrimonial.

Par ailleurs, les autres projets primés dans le district sont :

- **Résidence Les Kharites**, trois immeubles récents, à Bussigny, ch. Champ-Perrin 1 ;
- **Passerelle sur la route de la Pierre**, construction pour la mobilité douce, à Ecublens.

Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Visite annuelle de la Municipalité et de l'Administration communale par **Mme la préfète** Anne Marion Freiss le 16 novembre. Toutes les procédures et documents se sont révélés parfaitement conformes aux attentes ;

- Pris acte du **Diagnostic de la biodiversité** et de l'infrastructure écologique réalisé sur le territoire communal. Il ressort de cette étude que, malgré la présence de nombreux espaces verts, l'état de la biodiversité est globalement mauvais à Renens. Le territoire est pauvre en milieux naturels de qualité et n'abrite que peu d'espèces, ceci en raison de sa forte urbanisation, qui limite la taille des milieux et les fragmente. Cet audit constituera une pièce marquante du futur Plan climat qui sera présenté en 2023 au Conseil communal sous forme de préavis ;
- Réalisation du projet **Radix** dans trois collèges renanais. Il s'agit d'une initiative financée par la Fondation Roger Federer qui soutient la diffusion de cours de récréation proches de la nature dans les écoles suisses. Dans la cour de l'école du 24-Janvier, un mur en béton a été transformé en paroi de grimpe et une cabane a été installée. Sur le site du Censuy, des copeaux ont remplacé le revêtement autour des arbres, des troncs couchés, des bancs et une cabane en saule ont fait leur apparition. Enfin, au collège du Simplon, le revêtement de sol a partiellement été remplacé par des copeaux de bois et des jeux d'équilibre ont été posés. Un potager a également pris place à côté de ces installations ;
- Validation du principe d'afficher en ville des **travaux de créations visuelles d'élèves** des Etablissements primaires et secondaire en 2023. En effet, cette initiative a été très appréciée ces deux dernières années, tant par les écoles que par les familles, et il est à noter qu'aucune déprédation n'a été perpétrée sur les affiches durant les quelques mois d'exposition ;
- Pris acte du **bilan des manifestations estivales 2022**. La formule de trois week-ends de manifestations culturelles gratuites et en plein air a attiré un public nombreux et varié, soit environ 1'400 spectateurs au total. Il s'agissait des deux soirées cinéma de La Piazzetta les 18-19 août, du festival d'arts vivants Hors-les-Murs du 26 au 28 août et des concerts d'été organisés par deux associations renanaises les 2 et 3 septembre ;
- Participation le 30 novembre dernier de la Municipalité et du président du Conseil communal à la **coupe du sapin de Noël** dans les bois de Bottens. Ce magnifique sapin illumine déjà la Place du Marché. Pour marquer la 50^e édition de cette tradition, la commune de Bottens a offert un banc en bois local à notre Commune ;
- Acceptation de la nomination de deux nouvelles membres à la **Commission culturelle**. Il s'agit de Laura Gaillard, danseuse et chorégraphe, et Lucie Mauch, musicienne. Selon ses statuts, cette commission doit être composée de représentant·e·s des partis présents au Conseil communal et de représentant·e·s du monde artistique ou culturel ;
- Validation de la convention entre la Commune de Renens et la Fondation Mode d'emploi, leur attribuant le mandat de gestion et d'exploitation de la **Permanence emploi** dès 2023. Cette permanence partage ses locaux à la rue de l'Avenir 25 avec l'EFRE. Elle sera à disposition des habitant·e·s de l'Ouest lausannois en recherche d'emploi trois demi-journées par semaine ;
- Création d'une **commission transversale du logement** composée de municipaux de différents dicastères afin d'orienter la politique sociale du logement à Renens. Elle a siégé pour la première fois le 25 novembre 2022 ;
- Validation d'un mandat d'étude sur les solutions de **logement de transition** au sein de notre commune. Cette étude se penchera sur les mécanismes individuels et institutionnels favorisant une stabilisation des situations de personnes mal logées ou sans logement, puis assurant leur transition vers un logement individuel et autonome. Elle sera réalisée en partenariat et avec des subsides tant du Bureau cantonal de l'égalité entre les hommes et les femmes (BEFH) que de l'Office fédéral du logement (OFL) ;

- Validation des modifications apportées par le comité de pilotage du **Réseau Renens-Crissier** aux directives de l'accueil collectif préscolaire, aux directives de l'accueil collectif parascolaire UAPE et APEMS, ainsi qu'aux directives de l'accueil familial de jour. Celles-ci entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Bon à savoir

- Le **Théâtre Silo du Lac** ouvrira sa saison en début d'année prochaine dans son nouvel espace de 90 places à la rue du Lac 16a à Renens. Il ne reste plus qu'à en découvrir la programmation originale dès le 19 janvier !
- Le FAR (Forum des associations de Renens) offrira ses traditionnelles **soupes de décembre** du lundi 12 au samedi 17 décembre sur la Place du Marché. Des bénévoles confectionneront et serviront de délicieuses soupes aux passant·e·s pour partager un moment chaleureux et faire découvrir leur association ;
- Les **animations de Noël** de la Ville se dérouleront sur la Place du Marché et ses alentours les **16 et 17 décembre**.

Vendredi 16, vous aurez la possibilité de consommer une fondue (CHF 18.-) à un bar à fondue entre 18h30 et 21h et d'assister à une performance *Flamme et Etincelles* par la Cie Lumen ;

Samedi 17, l'après-midi enchantera les enfants qui pourront participer à des activités proposées par le CRA en attendant la visite du Père Noël vers 15h.



- L'exposition des deux lauréats 2022 du **Prix d'Encouragement de la Ville** de Renens à des étudiant·e·s de l'ECAL est à voir **jusqu'au 18 décembre** à La Ferme des Tilleuls. Lea Sblandano (bachelor en photographie) et Luis Rodriguez (master en design de produit) explorent la reproduction d'organismes générés par des logiciels 3D ;
- Un spectacle de Noël intitulé « **Le Moteur à Salades** » sera présenté à la Bibliothèque de Renens le mercredi **21 décembre** à 15h. Entrée libre, tout public ;
- Les « **Repas du Cœur Renens** » serviront des repas gratuits du 24 au 27 décembre, de 19h à 22h au foyer de l'Eglise catholique St-François d'Assise, à toute personne désireuse de passer une soirée en bonne compagnie. Des bénévoles sont encore recherché·e·s (contact repasducoeur.renens@gmail.com) ;
- Les bureaux de l'**administration communale** seront fermés du vendredi 23 décembre 11h30 au mardi 3 janvier 8h.

LA MUNICIPALITÉ

